

► Informations générales

Cours	
Titre	Gestion de la Biodiversité (3 crédits)
Sigle	EDD6050
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=175906
Faculté / École / Département	Arts et Sciences
Trimestre	Automne
Année	2020
Mode de formation	En ligne

Déroulement du cours **COURS MAGISTRAUX :**
QUAND : Mardis 13h-16h
OÙ : Cours en ligne en direct avec lien Zoom disponible à chaque semaine sur la page StudiUM du cours

***** En cas de doute, consultez le site du registraire!**

STRUCTURE DU COURS

Chaque cours se divisera en 3 sections distinctes :

- 1- Présentation magistrale par le professeur traitant de la thématique de la semaine;
- 2- Présentations orales étudiantes (2 ou 3 par semaine) sur un article choisi en lien avec le thème de la semaine;
- 3- Discussion de groupe sur les lectures obligatoires de la semaine (les liens PDF vers ces lectures vous sont fournis sur la page StudiUM du cours).

Charge de travail hebdomadaire Pour chaque heure de cours magistral, il est attendu que l'étudiant(e) investira 1h de travail personnel consistant en la réorganisation et relecture de ses notes de cours, et la lecture des articles en préparation des discussions en ligne pour la semaine suivante.

Enseignant	
Nom et titre	Pierre-Luc Chagnon, professeur adjoint
Coordonnés	Courriel : pierre-luc.chagnon@umontreal.ca
Disponibilités	Disponible en tout temps sur prise de rendez-vous via : https://squareup.com/appointments/book/LPQ8H7CJB002X

Description du cours

Description simple	Le cours aborde les principaux enjeux en biologie de la conservation, et présente aussi les structures en place à l'échelle locale (nationale) et internationale afin d'œuvrer à la conservation de la biodiversité.
Place du cours dans le programme	Ce cours occupe une place centrale dans le programme en fournissant à l'étudiant(e) les outils théoriques pour mettre en contexte les notions sociologiques et les enjeux de gouvernance vus dans d'autres cours comme EDD6010 ou EDD6060.
Description détaillée	EDD6050 constitue un amalgame de concepts théoriques, d'outils d'analyse et de structures de gouvernance de la biodiversité. Les thèmes abordés y sont très variés, allant de l'agriculture aux aires marines protégées, en passant par l'écologie spatiale et la monétarisation de la biodiversité et des services écosystémiques. L'objectif est de fournir une base solide à l'étudiant(e) afin que celui-ci(elle-ci) puisse être en mesure d'œuvrer dans le domaine de la conservation et d'en comprendre les enjeux principaux.

► Objectifs visés

Objectifs généraux

À la fin du cours :

- 1) l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes:
 - Facteurs influençant le maintien de la biodiversité ;
 - Outils théoriques fréquemment utilisés en biologie de la conservation ;
 - Structures existantes pour veiller à la protection de la biodiversité (nationales et internationales).
- 2) l'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants:
 - Être en mesure d'exercer un esprit critique face à la littérature en biologie de la conservation ;
 - Appliquer les notions théoriques à des exemples concrets en biologie de la conservation ;
 - Lire et comprendre les articles scientifiques publiés en biologie de la conservation et en vulgariser le contenu.

► Calendrier Cours théoriques

Dates	Contenu
1er septembre 2020	Introduction à la quantification de la biodiversité
8 septembre 2020	Fragmentation et connectivité
15 septembre 2020	Gestion de la faune et dynamique des populations
22 septembre 2020	Définition de l'intégrité écologique
29 septembre 2020	Espèces exotiques envahissantes
6 octobre 2020	Gestion de la biodiversité urbaine
13 octobre 2020	Semaine dédiée à la préparation du travail de session
20 octobre 2020	Semaine de lectures
27 octobre 2020	Monétarisation de la biodiversité

3 novembre 2020	Structures internationales (CBD, CITES, GEOBON,...)
10 novembre 2020	Biodiversité agricole
17 novembre 2020	Foresterie
24 novembre 2020	Aires marines protégées
1er décembre 2020	Présentations orales des travaux de session
8 décembre 2020	Présentations orales des travaux de session

Bibliographie

Tous les liens vers les lectures obligatoires vous sont fournis sur la page StudiUM du cours.

Évaluations

#	Moyens	Dates	Pondération (%)
1	Quizz hebdomadaires	Chaque semaine sous la forme de Tests StudiUM	40
2	Revue de littérature critique	Remise 1 ^{er} décembre 2020	40
2	Présentation orale en cours de session	Propre à chaque étudiant(e)	10
2	Participation active aux discussion hebdomadaires	CHAQUE semaine	10

Attention ! Exceptionnellement, les dates des évaluations et de remises des travaux sont susceptibles d'être modifiées en cours de trimestre. Vous serez informé à l'avance de ces modifications.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 17 septembre 2020

Date limite d'abandon 6 novembre 2020

Fin du trimestre 23 décembre 2019

Évaluation de l'enseignement À communiquer.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire (<http://registraire.umontreal.ca/accueil/>) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

